

**Collège Spiritus Sanctus Brigue**

**Travail de maturité 2023/24**

**La représentation de la  
répression sexuelle chez  
Annie Ernaux**

**Dans *Une Femme, Mémoire de Fille* et  
*L'évènement***

**de :**

**Salomé Moix, 5E**

**Remis en Français**

**suivi par :**

**Julia Franzetti**

<b>LA REPRESENTATION DE LA REPRESSION SEXUELLE CHEZ ANNIE ERNAUX</b>	<b>1</b>
<b>1. Thématique</b>	<b>3</b>
1.1. <i>Motivation personnelle</i>	4
<b>2. L'influence sociale</b>	<b>4</b>
2.1. <i>L'aspect légal</i>	5
2.2. <i>L'éducation</i>	5
2.3. <i>L'Église</i>	6
2.4. <i>La culture populaire</i>	7
2.5. <i>Les mouvements sociaux</i>	9
2.6. <i>Sciences</i>	9
<b>3. Annie Ernaux et la répression sexuelle</b>	<b>10</b>
3.1. <i>Biographie</i>	10
3.2. <i>Style</i>	10
3.3. <i>L'impact des figures parentales</i>	11
3.4. <i>Sexualité taboue et premières expériences</i>	14
3.5. <i>L'avortement</i>	18
<b>4. Conclusion</b>	<b>20</b>
4.1. <i>Conclusion des analyses</i>	20
4.2. <i>Libération ?</i>	22
<b>5. Bibliographie</b>	<b>24</b>
<b>6. Index des illustrations</b>	<b>25</b>
<b>7. Remerciements</b>	<b>25</b>
<b>8. Déclaration sur l'honneur</b>	<b>26</b>

## 1. Thématique

*« Mais à une époque et dans une petite ville où l'essentiel de la vie sociale consistait à en apprendre le plus possible sur les gens, où s'exerçait une surveillance constante et naturelle sur la conduite des femmes, on ne pouvait qu'être prise entre le désir de « profiter de sa jeunesse » et l'obsession d'être « montrée du doigt ». Ma mère s'est efforcée de se conformer au jugement le plus favorable porté sur les filles travaillant en usine : ouvrière mais « sérieuse », pratiquant la messe et les sacrements, le pain bénit, brodant son trousseau chez les sœurs de l'orphelinat, n'allant jamais au bois seule avec un garçon. Ignorant que ses jupes raccourcies, ses cheveux à la garçonne, ses yeux « hardis », le fait surtout qu'elle travaille avec des hommes, suffisaient à empêcher qu'on la considère comme ce qu'elle aspirait à être, « une jeune fille comme il faut . »<sup>1</sup>*

La répression sexuelle est définie comme « un ensemble de dispositifs qui contribuent à l'affaiblissement ou à l'absence de vie sexuelle. »<sup>2</sup> Cette notion définit donc la façon avec laquelle la société contrôle, réprime et définit les désirs, les agissements et les identités sexuelles des individus. Annie Ernaux, grâce à son écriture précise et pertinente, évoque dans plusieurs de ses œuvres la répression dont elle a été l'objet. Un nombre conséquent de facteurs, tels que les normes sociétales de l'époque, son éducation catholique, les valeurs éducatives promulguées par sa mère et enfin, plus intimement, son avortement, sont autant d'éléments qui ont fortement influencé la sexualité de l'auteure, tout en la confrontant à la répression sexuelle qui est coutumière de l'époque. L'auteure incarnant la protagoniste de ses œuvres, il est dès lors intéressant de se demander comment la répression sexuelle et ses impacts ont été représentés par Annie Ernaux dans plusieurs de ses œuvres à caractère autobiographique.

Pour cela, nous aborderons donc, dans un premier temps, les différentes influences sociales majoritaires en vigueur lors de son enfance et de son adolescence. À cette période, l'Église était l'un des piliers majeurs de la société française. Ces différentes valeurs sociétales avaient un impact immédiat sur la vie privée, et donc sexuelle, de tout individu. Annie Ernaux ne disait-elle pas « (l) a religion était le cadre officiel de la vie et réglait le temps. [...] La loi de l'Église l'emportait sur toutes les autres [...] »<sup>3</sup> ? Société et religion abondaient dans le même sens en faisant de la sexualité un tabou, tabou que nous aborderons dans ce travail de maturité.

Puis, après un bref interlude biographique, il s'agira, dans un second temps, d'analyser à l'aide d'*Une Femme*, *Mémoire de Fille* et *L'évènement* dans quelle mesure la répression sexuelle, qu'elle soit sociétale ou personnelle, est représentée dans son œuvre. Les éléments analysés suivront la chronologie de la vie de l'auteure. Nous évoquerons, tout d'abord, l'impact de ses parents en tant que formateurs en matière de sexualité. Puis, nous nous concentrerons sur la période de la puberté et son cortège de signes annonciateurs de sa vie de femme, tels que l'éveil de son intérêt pour le genre masculin et sur ses menstruations qui ont provoqué une honte indicible. Puis, nous continuerons avec l'analyse de ses premières relations sexuelles, événement marquant de sa vie de jeune femme. Nous terminerons par analyser les conséquences

---

<sup>1</sup> Ernaux Annie, *Une femme*, Gallimard folio, 2011 p.19/77

<sup>2</sup> Alain Giami, *Misère, répression et libération sexuelles [archive]*, Mouvements 2002/2 (n°20).

<sup>3</sup> Annie Ernaux, *Les Années*, Gallimard, 2008, p.46.

de sa vie sexuelle active : celle-ci a mené à son avortement qui marque le paroxysme de la souffrance de l'auteure, souffrance causée en partie par la répression sexuelle de l'époque. Enfin, dans notre conclusion, nous évoquerons une potentielle libération de l'auteure en matière de sexualité. Annie Ernaux est-elle parvenue à faire fi des conventions sociales de son époque ? A-t-elle trouvé le chemin vers la liberté sexuelle, et vers sa liberté ?

Le but de ce travail est donc de démontrer par le biais d'analyses textuelles de l'auteure, ainsi que de documents contextuels, comment la répression sexuelle a été vécue par Annie Ernaux et si elle est parvenue à s'en libérer.

### **1.1. Motivation personnelle**

Il y a des rencontres qui sont des évidences : ma rencontre littéraire avec Annie Ernaux fut de celles-là. La première fois que j'ai acheté l'un de ses romans, je me baladais dans les rayons d'une petite librairie et j'ai joué à ce jeu auquel je joue parfois : piocher un livre en me cachant les yeux et laisser le destin le choisir. *Mémoire de fille* est tombé dans mes mains de cette façon. N'étant pas convaincue, au début, de la description donnée en couverture, je le pris malgré tout, pour respecter les règles du jeu. Le livre attendit en revanche par la suite six mois dans ma bibliothèque avant que je n'y jette un coup d'œil. Cependant, une fois les premières pages lues, l'impulsion de lire était plus forte que tout. Il s'en est suivi une demi-année de lecture constante de ses différents livres. Ma soif de lecture m'a poussée à lire la totalité de son œuvre.

En évoquant les travaux de maturité, j'espérais donc secrètement travailler sur cette auteure. Quelle ne fut pas alors ma surprise quand, le jour de la publication des sujets, le thème « Identité-Annie Ernaux » fut présenté. Mon choix fut alors immédiat, ayant cependant une seule crainte, celle de ne pas pouvoir analyser de manière plus approfondie cette œuvre qui m'avait enchantée dès la première phrase.

Ce qui m'a marqué chez elle, c'est sa capacité à décrire des événements de sorte à ce qu'on ait l'impression d'avoir déjà vécu la même chose. Le lecteur peut s'identifier et comprendre ce qu'elle a vécu même en ayant un mode de vie complètement différent. Elle permet de se sentir moins seul par rapport à certaines expériences tout en apportant du recul à celles-ci grâce à son âge avancé.

J'ai décidé d'analyser la répression sexuelle dans son œuvre, car cela était, pour commencer, un phénomène qui m'avait frappée à la première lecture et, de plus, j'ai toujours été très intéressée par le féminisme, les problèmes sociaux ainsi que de genre.

## **2. L'influence sociale**

L'influence sociale étant définie par l'« *Influence que peut avoir une personne ou un groupe de personnes sur chacun des individus de ce même groupe. Cette influence se manifeste par l'imposition d'un ensemble de codes relatifs à l'attitude, au comportement* ». <sup>4</sup>. Nous allons tout d'abord nous concentrer sur les différentes composantes de ces « codes relatifs » à l'attitude. Quelles normes sociales, institutions ou personnalités influençaient la vision de la sexualité de la société française des années cinquante ?

---

<sup>4</sup> <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/influence-sociale/>, 23.08.23

## 2.1. L'aspect légal

Une société étant définie par les lois qui la régissent, il est intéressant pour débiter notre analyse de se pencher sur les différentes lois concernant la sexualité qui étaient en vigueur à l'époque d'Ernaux et qui ont donc pu avoir un impact sur son adolescence. Pour ce faire, il est nécessaire de remonter le temps de plusieurs décennies – jusqu'en 1920 – afin de trouver l'origine de la loi encore en vigueur à l'époque de la jeune Annie Ernaux.

La première loi, indispensable à la compréhension des mœurs de notre période d'analyse, porte sur l'interdiction de la vente et de la publicité pour la contraception et l'avortement. Rédigée en fin juillet 1920<sup>5</sup>, la Troisième République poursuit alors une politique nataliste dans la continuité de la Première Guerre mondiale. Elle souhaite limiter la propagande au sujet des méthodes contraceptives. En effet, après un nombre conséquent de décès, dû à cette guerre meurtrière, le gouvernement français tente d'augmenter le taux de natalité. Ce défi est de taille et la justice s'endurcira encore, par la suite, au sujet de l'avortement, en 1923, avec une loi le caractérisant comme un délit pénal.<sup>6</sup> Ces deux lois représentent le contrôle du gouvernement sur la sexualité, et plus précisément sur la sexualité féminine, avec notamment l'interdiction de l'avortement.

La sexualité, à cette époque, ne doit donc servir qu'à la *reproduction* selon la politique sociale en vigueur alors. En dehors de cet objectif, la sexualité n'a pas lieu d'avoir cours.

Il faudra attendre de longues années pour que la loi de « Neuwirth » de 1967 soit rédigée. Elle ne sera appliquée qu'en 1972, année qui permettra alors un accès légal à la contraception.<sup>7</sup> Plus tard, la loi provisoire n°75-17 du 17 janvier 1975 sur la contraception libre et gratuite ainsi que l'autorisation de l'IVG<sup>8</sup> poursuivra la lancée de la justice vers un état plus ouvert.

La vision de l'appareil judiciaire sur la société évolue enfin. Les femmes ont maintenant le choix d'une maternité désirée et la sexualité n'est plus uniquement considérée comme utile à la procréation, mais également comme vecteur de plaisir libre et assumé.

## 2.2. L'éducation

Tout comme pour la référence à l'aspect judiciaire mentionné ci-dessus, l'éducation sexuelle est héritière de traditions strictes de sexualité. En France, c'est en 1918, à la fin de la première guerre mondiale qu'apparaît le terme d'« *éducation sexuelle* » pour la première fois.<sup>9</sup> Des initiatives individuelles essaient de l'instaurer mais sans succès. L'éducation est tout d'abord réservée aux garçons, mais s'étendra, par la suite, aux filles également.<sup>10</sup> Là encore, les jeunes filles passent au second plan.

---

<sup>5</sup> Julien Ebersold, *Années 1920 : lois contre l'avortement et la contraception*, <https://www.retronews.fr/condition-feminine/long-format/2018/03/29/annees-1920-lois-contre-lavortement-et-la-contraception>, 29.03.2018

<sup>6</sup> Julien Ebersold, *Années 1920 : lois contre l'avortement et la contraception*, <https://www.retronews.fr/condition-feminine/long-format/2018/03/29/annees-1920-lois-contre-lavortement-et-la-contraception>, 29.03.2018

<sup>7</sup> [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/couv\\_synthese\\_sante\\_sociale\\_2009-2011/60/3/Evolution\\_des\\_lois\\_EAS\\_janv2017\\_751603.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/couv_synthese_sante_sociale_2009-2011/60/3/Evolution_des_lois_EAS_janv2017_751603.pdf), 18.10.2023

<sup>8</sup> [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/couv\\_synthese\\_sante\\_sociale\\_2009-2011/60/3/Evolution\\_des\\_lois\\_EAS\\_janv2017\\_751603.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/couv_synthese_sante_sociale_2009-2011/60/3/Evolution_des_lois_EAS_janv2017_751603.pdf), 18.10.2023

<sup>9</sup> Par l'historienne Yvonne Knibielher

<sup>10</sup> Yvonne Knibiehler, *L'éducation sexuelle des filles au Xxe siècle*, <https://journals.openedition.org/cli/436>, 1996

Au niveau des objectifs de celle-ci, elle suivra des focalisations différentes au fil des années<sup>11</sup>.

Tout d'abord, jusqu'aux années 1950-60, – la période de la fille de 58 – le but de l'éducation sexuelle sera notamment de prévenir. Les professeurs apprendront aux étudiants l'hygiène conjugale, les renseigneront au sujet de la prévention contre les maladies sexuellement transmissibles, ainsi que les agressions sexuelles et finalement les éduqueront au niveau du mariage. Cette éducation était cependant largement focalisée sur la peur et le fait que la *libido* était une pulsion dont il fallait se débarrasser, la masturbation et les pratiques sexuelles en général étant à proscrire.<sup>12</sup>

L'éducation sexuelle était à cette époque encore presque exclusivement le domaine des médecins et scientifiques. Cependant, un peu plus tard, dans les années 70, les gynécologues et sexologues font leur apparition. L'existence de cet aspect clinique mènera graduellement à l'accompagnement vers une sexualité plus libre. L'accès à la pilule est légalisé et elle est devenue alors plus aisément accessible. Les pratiques sexuelles seront donc séparées en deux parties : celles pour le plaisir et celles pour la procréation. En effet, la masturbation n'est plus considérée comme quelque chose de malsain. De plus, les pratiques sexuelles hors mariage sont finalement tolérées dans les milieux progressistes. S'ouvre alors une nouvelle ère de l'éducation sexuelle, la jeunesse est aidée à avoir une vie sexuelle plus épanouie et libre sans répression des pulsions et sans honte.<sup>13</sup>

### 2.3. L'Église

L'Église étant l'un des piliers de la société française à cette époque, elle avait un impact conséquent sur la société. Il est donc important de faire un point sur différents préceptes transmis par le catholicisme au sujet de la sexualité. Nous évoquerons ici uniquement la manière dont l'Église considérait les éléments en lien avec le vécu d'Annie Ernaux.

L'une des valeurs premières dans la vie d'une jeune fille catholique est la chasteté. Pour le christianisme, c'est une vertu et elle est donc valorisée. Selon l'Église, toute énergie doit être investie dans la mission de chrétien et non pas dans la sexualité. Saint-Paul ou même Jésus Christ abondent dans ce sens. L'Église prêche l'abstinence. Les textes bibliques ne disqualifient pas explicitement la sexualité, cependant la tradition chrétienne, au fil du temps, encouragera cette retenue.<sup>14</sup>

Viennent ensuite les menstruations. Elles sont considérées comme impures dans l'Ancien Testament même si elles ne requièrent, à l'inverse d'autres religions, pas de rituel de purification. Les menstruations demeurent néanmoins un phénomène honteux et sale.<sup>15</sup>

---

<sup>11</sup> Louise-Marie Drouot, *Historique de l'éducation à la sexualité*, [https://issuu.com/jeuneslibres/docs/libre\\_-23-web/s/15821327#:~:text=Au%20début%20du%20XXe%20siècle.1908%20%3B%20Giami%2C%202007\),](https://issuu.com/jeuneslibres/docs/libre_-23-web/s/15821327#:~:text=Au%20début%20du%20XXe%20siècle.1908%20%3B%20Giami%2C%202007),) 23.10.23

<sup>12</sup> Alain Giami, *Une histoire de l'éducation sexuelle en France : une médicalisation progressive de la sexualité (1945-1980)*, <https://inserm.hal.science/inserm-00167498/document>, 21.08.2007, p.10

<sup>13</sup> Alain Giami, *Une histoire de l'éducation sexuelle en France : une médicalisation progressive de la sexualité (1945-1980)*, <https://inserm.hal.science/inserm-00167498/document>, 21.08.2007, p.14

<sup>14</sup> Éva Fargue, *Religion et sexualité : du sacré au plaisir. De l'adolescence à l'âge adulte, place de la religion dans la vie sexuelle des femmes en France*, <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01956327/document>, 15.12.2018, p. 26

<sup>15</sup> Éva Fargue, *Religion et sexualité : du sacré au plaisir. De l'adolescence à l'âge adulte, place de la religion dans la vie sexuelle des femmes en France*, <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01956327/document>, 15.12.2018, p. 32

Le modèle de perfection par excellence de toute jeune fille catholique est la Vierge Marie. Selon le mystère de la conception virginale, chez les catholiques, Jésus est né d'une vierge. Pour ceux-ci, la virginité est donc un état supérieur au mariage<sup>16</sup>. Grâce à la Vierge, maternité et pureté vont de pair. Il est alors conseillé à tout fervent catholique de rester vierge jusqu'à la nuit de noces et cela plus spécifiquement encore à la fin du vingtième siècle.

L'Église rejette également la contraception. Comme écrit dans le *Humanae Vitae* numéro 14, la contraception ainsi que l'IVG sont deux choses à exclure absolument.<sup>17</sup> Effectivement, pour l'Église catholique, le mariage est sacré et l'amour conjugal se veut fidèle et exclusif. Un don mutuel intégral se laisse donc entendre. L'utilisation d'une contraception quelle qu'elle soit est à proscrire.

Si les éléments ci-dessus sont condamnés, l'avortement est pour l'Église un crime atroce. En effet, l'œuf fécondé est qualifié comme un être humain à part entière et sa mort est donc comparée à un infanticide.<sup>18</sup> Le commandement « *Tu ne tueras point* », condamne catégoriquement l'avortement. L'avortement est pour l'Église un péché mortel. Il est sujet de honte et mène au rejet par l'Église.

De manière générale, nous pouvons donc affirmer que l'Église, plus particulièrement celle de confession catholique, contribua à la répression sexuelle et, plus spécifiquement celle des jeunes femmes. Les menstruations, le coït, la contraception ainsi que l'avortement sont tous, à différents degrés, condamnés et contraires aux valeurs promulguées par cette confession.

#### **2.4. La culture populaire**

Dans une société, de très nombreux supports distillent de manière subtile, chacun à leur manière, des messages. Au-delà des aspects légaux, éducatifs et religieux, la culture populaire, notamment par le biais des médias, envoyait, tout d'abord, dans le début des années soixante, des messages similaires de répression, puis, bien plus tard, de libéralisation. Ces valeurs ont évidemment eu un impact sur l'adolescente qu'était Annie Ernaux. Notre fourchette chronologique se situera entre 1955, l'année de ses 15 ans, et 1965.

Les médias de l'époque étaient largement censurés. Les scènes, extraits de films ou publicités à caractère sexuel ou incluant de la nudité étaient pour la plupart interdits ou alors entièrement réservés à un public de plus de 18 ans.

Les médias véhiculent différentes valeurs et ce, dans des domaines aussi différents que la littérature ou la mode. Cette dernière est ainsi donc un autre support représentant de manière plus diffuse les systèmes de pensées d'une période.

---

<sup>16</sup> Éva Fargue, *Religion et sexualité : du sacré au plaisir. De l'adolescence à l'âge adulte, place de la religion dans la vie sexuelle des femmes en France*, <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01956327/document>, 15.12.2018, p. 38

<sup>17</sup> Éva Fargue, *Religion et sexualité : du sacré au plaisir. De l'adolescence à l'âge adulte, place de la religion dans la vie sexuelle des femmes en France*, <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01956327/document>, 15.12.2018, p. 26

<sup>18</sup> Éva Fargue, *Religion et sexualité : du sacré au plaisir. De l'adolescence à l'âge adulte, place de la religion dans la vie sexuelle des femmes en France*, <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01956327/document>, 15.12.2018, p. 25

Notre analyse se spécifiant sur Annie Ernaux, nous nous focaliserons sur la façon dont s'habillaient les étudiantes durant cette période, puis, sur ce qu'incarnait la mode des célébrités, qui influençait la population, et par extension l'auteure également cette époque.

Cette photo de classe, réalisée en 1965, est un reflet du code vestimentaire de la classe moyenne de cette période à laquelle Ernaux appartenait.



IMAGE 1 : PHOTO DE CLASSE, 1965, 3E DU COLLEGE, RPI BRIGNON-CRUVIERS-LASCOURS

Il s'agit là de jeunes étudiants de troisième année au collège de Brignon, un collège proche de celui d'Annie Ernaux.

La plupart des jeunes étudiantes portent des robes longues descendant au niveau des chevilles, ainsi que des chemisiers boutonnés jusqu'au col. La pudeur recommandée par les valeurs catholiques est de mise et se glisse même dans les vêtements. Point de décolletés, ni de jupes courtes qui pourraient susciter de mauvaises pensées et éloigner les jeunes collégiennes de la pureté requise des filles mais seulement de chastes vêtements cachant les formes féminines.

Malgré l'ouverture qui se fera au niveau de la mode à cette période aux États-Unis, la classe moyenne française reste, quant à elle, plutôt sage. La sobriété est privilégiée, celle-ci étant synonyme de chasteté, et donc en respect avec les valeurs de l'Église et de la société de l'époque.



Image2 : Brigitte Bardot, 1965

Les médias font la part belle à de nouvelles vedettes françaises telle que Brigitte Bardot. Mais, même celle-ci, qui est pourtant une icône de la mode et idolâtrée par son époque, en reste pourtant à un style sobre. Cela peut paraître étonnant compte tenu de la folie des *swinging sixties*



en Outre-Atlantique<sup>19</sup>, lesquelles auraient pu avoir un impact direct sur la mode en France. Cette influence se remarquera cependant durant mai soixante-huit en France.

En conclusion, la mode était un vecteur de contrôle des libertés de l'individu, le corps étant emprisonné dans un uniforme de valeurs socialement acceptables. Si cette mode que l'on pourrait qualifier de « respectable » ou même « pudibonde » ne peut être synonyme de répression sexuelle, elle met en lumière un prisme dans lequel une jeune fille digne de ce nom doit figurer.

## 2.5. Les mouvements sociaux

Les années soixante sont caractérisées en France par les manifestations estudiantines, les grèves ouvrières et, de manière générale, par davantage de libertés, que cela soit au niveau de l'émancipation féminine ou des droits du travail. Mai soixante-huit marquera les esprits par les dénonciations de la société de consommation, le soutien à la libération sexuelle, ainsi que par l'apparition du mouvement hippie contestataire de la société d'alors. À cette époque, les droits fondamentaux des femmes ayant été acquis, l'accent est mis désormais sur le domaine privé. En effet, en ce temps-là, la célèbre expression « le personnel est politique »<sup>20</sup> est récurrente. Le droit de vote, d'accès au travail, de posséder un compte étant acquis, on essaie à présent de faire prendre conscience de la pression sociale, ainsi que de la charge mentale exercées sur les femmes.

Ces années seront également des années de changement dans d'autres secteurs et elles seront marquées par l'essor industriel spectaculaire ainsi que la tertiarisation et féminisation de l'emploi en France. Il y a donc une lente évolution en faveur de l'emploi pour les femmes. Les dénonciations principales de mai 68 au sujet de la révolution sexuelle se tiendront principalement au sujet des relations hors-mariage, de l'amour libre et des pratiques sexuelles non-procréatives.

## 2.6. Sciences

Cette évolution des mœurs et des conditions de travail va de pair avec celle des sciences. L'évolution des sciences au niveau de la sexualité a également eu un impact considérable sur la répression sexuelle. En effet, la première utilisation d'une contraception d'urgence est recensée en 1964, à la fin des années soixante, les premiers avortements avec une diminution des risques de complications et, en 1960, la première pilule contraceptive sur le marché.

Les sciences ont donc joué un rôle prédominant sur la libération de la répression sexuelle. Comme expliqué au point 2.2, la sexualité était considérée comme dangereuse. En effet, entre les maladies sexuellement transmissibles et les grossesses non-désirées, il était plus compliqué d'envisager une sexualité saine et simple. L'avancée des sciences a donc contribué grandement à la démystification des pratiques sexuelles.

---

<sup>19</sup> Mark Amstrong, *Swinging Britain : Fashion in the 1960s*, [https://books.google.ch/books?hl=fr&lr=&id=hBjDCwAAOBAJ&oi=fnd&pg=PA1&dq=swinging+sixties+fashion&ots=c30SOucZN5&sig=-lOsrms8HS7werzQHb0g7X4M1IE&redir\\_esc=y#v=onepage&q=swinging%20sixties%20fashion&f=false](https://books.google.ch/books?hl=fr&lr=&id=hBjDCwAAOBAJ&oi=fnd&pg=PA1&dq=swinging+sixties+fashion&ots=c30SOucZN5&sig=-lOsrms8HS7werzQHb0g7X4M1IE&redir_esc=y#v=onepage&q=swinging%20sixties%20fashion&f=false), 2014 (Amstrong, 2014)

<sup>20</sup> Slogan politique très répandu dans les années 1960 dans le cadre des mouvements de libération des femmes

### 3. Annie Ernaux et la répression sexuelle

#### 3.1. Biographie

C'est dans ce contexte qu'Annie Ernaux vient au monde le premier septembre 1940. Elle grandit en Normandie et est élevée dans le respect des valeurs catholiques. Elle étudie par ailleurs dans une école privée de cette même confession, endroit dans lequel elle découvrira pour la première fois des classes sociales et milieux plus élevés que le sien, ce qui influencera ses futurs livres. En effet, ses parents étant, tout d'abord, ouvriers, puis commerçants, ils n'étaient pas dotés d'une grande fortune, ce qui impactera énormément l'avenir de leur fille. La jeune Ernaux eut pendant très longtemps honte du milieu duquel elle venait. En 1958<sup>21</sup>, elle décide d'aller travailler en tant qu'éducatrice dans une colonie, événement qui inspirera *Mémoire de Fille*, un livre relatant bien des années plus tard ses premières expériences sexuelles. Deux ans plus tard, elle fait un séjour en tant que jeune fille au pair à Londres, voyage qui lui permettra de découvrir l'Outre-mer. Elle décide ensuite d'étudier les Lettres à l'université de Rouen, période durant laquelle elle entame ses premiers récits. Par la suite, pendant plusieurs années, elle se consacre à sa carrière de professeure tout en se dédiant toujours à l'écriture pendant son temps libre. En 1964, elle se marie avec un haut fonctionnaire territorial prénommé Philippe, qui lui permettra d'expérimenter la vie en ménage pour la première fois. Durant les années qui suivent, elle a deux fils avec cet homme. S'ensuit une période plutôt mouvementée pour l'auteure car son père décède en 1967, mêmes années durant lesquelles elle se tourne d'autant plus vers l'écriture et la publication de ses premières œuvres. Quelques années plus tard, elle divorce et met fin à sa carrière d'enseignante pour se consacrer uniquement à la rédaction de ses livres. Annie Ernaux obtient finalement le prix Nobel de littérature en 2022, reconnaissance d'une vie dédiée à l'écriture, au récit intime.

#### 3.2. Style

L'œuvre d'Annie Ernaux peut être qualifiée d'*auto-socio-biographie*. Ses livres traitent notamment du vécu de l'auteure, l'*auto* est d'augure. Pour ce qui est de l'usage du *socio*, il représente le versant social de l'œuvre ainsi que la part historique tout comme les descriptions faites de la manière la plus objective possible dans ses romans. Pour finir, les sujets traités par Ernaux sont considérés comme des *biographies* transpersonnelles également car abordant les mémoires d'autrui. En effet, avec son style neutre ainsi que l'utilisation du *je*, l'auteure ne cherche pas à raconter les différents aspects de sa vie, mais à témoigner des différentes vérités collectives de l'existence. En effet, elle formule son but de travail d'écrivain en disant :

*« Je n'ai pas cherché à m'écrire, à faire œuvre de ma vie : je me suis servi d'elle, des événements, généralement ordinaires, qui l'ont traversée, des situations et des sentiments qu'il m'a été donné de connaître, comme d'une matière à explorer pour saisir et mettre au jour quelque chose de l'ordre d'une vérité sensible. J'ai toujours écrit à la fois de moi et hors de moi, le « je » qui circule de livre en livre n'est pas assignable à une identité fixe et sa voix est traversée par les autres voix, parentales, sociales, qui nous habitent. »<sup>22</sup>*

Les sujets traités dans les ouvrages d'Annie Ernaux sont donc notamment les distinctions socioculturelles, le transfuge de classe, la sexualité, les revendications féminines ainsi que la maladie et la mémoire, le but étant de permettre aux plus grands nombres de personnes de se reconnaître dans les expériences vécues que l'auteure narre.

---

<sup>21</sup> Il est primordial de noter à ce stade que l'écrivaine utilise la notation « 58 » pour se référer à cette année charnière de sa vie, celle où elle a découvert la sexualité.

<sup>22</sup> Ernaux Annie, *Écrire la vie*, Éditions Gallimard, 2011, p. 7-8

L'auteure tente, par le biais de ses livres, de représenter une génération ainsi que d'atteindre une vérité objective sur la condition sociale. L'écrivaine touche alors une part d'humanité partagée et cela est, pour elle, l'un des buts principaux de l'écriture. Elle utilise l'écriture comme outil d'investigation, elle place le lecteur comme observateur et oppose une distance réflexive, cela a pour effet de rendre ses livres *neutres*, permettant alors à de nombreux lecteurs de s'y identifier.

Son écriture est, alors, caractérisée par l'adjectif *plate*, cela signifie que son style est neutre et que l'absence de l'utilisation de figures de style est flagrante. L'emploi de la première personne du singulier dans ses livres ne représente pas le personnel mais le transpersonnel. En effet, l'auteure ne respecte pas le genre autobiographique en permanence : elle propose parfois des réflexions personnelles, comme si elle prenait du recul par rapport à sa propre expérience, la chronologie n'est pas toujours respectée, l'utilisation de la troisième personne, etc.<sup>23</sup> Son style d'écriture est, pour elle, le moyen de s'éloigner des canons esthétiques de la littérature classique. Pour cela, elle a opté pour une écriture sèche et clinique qui décortique chaque événement sans pourtant être dans le jugement. Elle ne valorise, ni ne dévalorise. Elle observe, décortique, analyse et décrit.

Elle reçoit, par ailleurs, son prix Nobel pour « *le courage et l'acuité clinique avec lesquels elle révèle les racines, les éloignements et les contraintes collectives de la mémoire personnelle* ». <sup>24</sup>

### 3.3. L'impact des figures parentales

L'impact des figures parentales d'Ernaux au sujet de la répression sexuelle sera au centre de ce chapitre. Pour cela, nous allons, dans un premier temps, retracer la vie de ses parents, puis, nous analyserons un extrait du livre *Une Femme*.

Annie Ernaux a rendu hommage à ses parents à l'aide d'un livre, *Une Femme* pour sa mère et *La Place* pour son père. Elle y dépeint leurs portraits ainsi que le cours de leur vie, le but étant de mettre en exergue les différentes facettes de la personnalité de chacun d'eux.

Sa mère, tout comme son père, a été ouvrière puis commerçante. Malgré des chemins de vie similaires, l'auteure les décrit comme très différents. En effet, Mme Ernaux était, comme elle l'a précisé dans un interview pour France Culture, de nature particulièrement battante et révoltée.<sup>25</sup> Elle y mentionne notamment que sa mère avait de nombreux problèmes avec les supérieurs lors de son travail à l'usine. Elle était intelligente, avait le sens de la beauté et était très ouverte malgré sa désapprobation évidente de la liberté des pratiques sexuelles. C'était une mère « conformiste et répressive »<sup>26</sup>, mais également une mère dont elle avait parfois honte.

---

<sup>23</sup> Le titre *Une femme* peut être utilisé en guise d'exemple. Annie Ernaux y raconte l'histoire de sa mère, cependant, pour le titre elle a choisi un déterminant indéfini, comme si cela pouvait être l'histoire de n'importe quelle femme.

<sup>24</sup> RTS, *Le prix Nobel décerné à la française Annie Ernaux*, <https://www.rts.ch/info/culture/livres/13443024-le-prix-nobel-de-litterature-decerne-a-la-francaise-annie-ernaux.html>, 14.08.2022

<sup>25</sup> Radio France, *Annie Ernaux : « Ma mère, le féminisme commence là »*, <https://www.rts.ch/info/culture/livres/13443024-le-prix-nobel-de-litterature-decerne-a-la-francaise-annie-ernaux.html>, 11.10.2022

<sup>26</sup> Radio France, *Annie Ernaux : « Ma mère, le féminisme commence là »*, <https://www.rts.ch/info/culture/livres/13443024-le-prix-nobel-de-litterature-decerne-a-la-francaise-annie-ernaux.html>, 11.10.2022

En outre, Annie Ernaux a grandi dans une atmosphère où les rôles féminins et masculins différaient de ceux qui étaient considérés comme traditionnels à cette époque. En effet, son père est, en revanche et cela en opposition avec sa mère, décrit comme très doux et calme. L'auteure va même jusqu'à dire que sa mère était « la volonté sociale du couple »<sup>27</sup>. Dans leur épicerie, son père s'occupait des clients, de la cuisine et de la vaisselle alors que sa mère s'occupait des tâches administratives, telle que la comptabilité. Annie Ernaux a donc eu comme modèle une mère plutôt costarde<sup>28</sup> et un père plutôt tendre, ce qui n'était pas le schéma dominant à cette période.

Pour son malheur, la jeune Annie perd son père en 1967. Et, quelques années plus tard, en 1986, sa mère le suivra dans la tombe à la suite de la maladie d'Alzheimer.

Un extrait de son œuvre *Une Femme*, qui raconte le parcours de la mère d'Annie Ernaux, fera donc partie du corpus de nos extraits analysés. L'auteure y évoque l'adolescence de celle-ci et termine par retracer le parcours de la maladie dont sa mère a été victime.

Le passage ci-dessous est en lien uniquement avec le premier point mentionné au début du 3.3, c'est-à-dire son adolescence qui est un point de rupture dans le rapport mère-fille.

« À l'adolescence, je me suis détachée d'elle et il n'y a plus eu que la lutte entre nous deux.

5 Dans le monde où elle avait été jeune, l'idée même de la liberté des filles ne se posait pas, sinon en termes de perte. On ne parlait de la sexualité que sur le mode de la grivoiserie interdite aux « jeunes oreilles » ou du jugement social, avoir bonne ou mauvaise conduite. Elle ne m'a jamais rien dit et je n'aurais pas osé lui demander quoi que ce soit, la curiosité étant déjà considérée comme le début du vice. Mon angoisse, le moment venu, de lui avouer que j'avais mes règles, prononcer pour la première fois le mot devant elle, et sa rougeur en me tendant une garniture, sans m'expliquer la façon de la mettre. Elle n'a pas aimé me voir grandir. Lorsqu'elle me voyait déshabillée, mon corps semblait la dégoûter. Sans doute, avoir de la poitrine, des hanches signifiait une menace, celle que je coure après les garçons et ne m'intéresse plus aux études. Elle essayait de me conserver enfant, disant que j'avais treize ans à une semaine de mes quatorze ans, me faisant porter des jupes plissées, des socquettes et des chaussures plates. Jusqu'à dix-huit ans, presque toutes nos disputes ont tourné autour de l'interdiction de sortir, du choix des vêtements (son désir répété, par exemple, que j'aie une gaine au-dehors, « tu serais mieux habillée »). Elle entrait dans une colère disproportionnée, en apparence, au sujet : « Tu ne vas TOUT DE MÊME PAS sortir comme ça » (avec cette robe, cette coiffure, etc.) mais qui me paraissait normale. Nous savions toutes les deux à quoi nous en tenir : elle, sur mon désir de plaire aux garçons, moi, sur sa hantise qu'il « m'arrive un malheur », c'est-à-dire coucher avec n'importe qui et tomber enceinte.

10

15

20

»<sup>29</sup>

Tout ce texte est conçu sur l'idée d'opposition entre les deux femmes et cette opposition est due au changement subtil d'époque. Cette rupture est mise en évidence dès les premières lignes du texte de manière très violente : ce qui est d'abord détachement devient lutte et lutte seulement. Nous pouvons observer ceci avec les mots *détachée*, *lutte*. Malgré la trentaine d'années qui les

<sup>27</sup> Radio France, Annie Ernaux : « Ma mère, le féminisme commence là », <https://www.rts.ch/info/culture/livres/13443024-le-prix-nobel-de-litterature-decerne-a-la-francaise-annie-ernaux.html>, 11.10.2022

<sup>28</sup> Radio France, Annie Ernaux : « Ma mère, le féminisme commence là », <https://www.rts.ch/info/culture/livres/13443024-le-prix-nobel-de-litterature-decerne-a-la-francaise-annie-ernaux.html>, 11.10.2022

<sup>29</sup> Annie Ernaux, *Une femme*, Gallimard folio, 2011, p.38/77

sépare, elles ont des valeurs radicalement opposées. Leurs différentes aspirations mènent à un éloignement mutuel. L'harmonie qui les liait jadis est devenue lutte. Pour observer ce combat constant, nous pouvons en retirer par exemple le champ lexical du conflit avec « lutte, dégoûter, menace, interdiction, colère, hantise, malheur ».

En effet, à l'époque de la jeunesse de la mère<sup>30</sup>, la liberté était synonyme de perte. En revanche, la liberté est l'une des choses les plus recherchées par l'auteure lors de son adolescence, s'ensuit donc un conflit constant et insoluble.

De plus, le mot « grivoiserie », à la ligne 5, illustre bien la manière dont la sexualité était considérée à cette époque. Elle était inaccessible aux enfants, presque interdite et surtout taboue. La curiosité à ce sujet était considérée comme un *vice* et donc quelque chose de honteux. Nous pouvons, à ce sujet, faire un lien avec le chapitre concernant l'éducation sexuelle. En effet, comme cité plus tôt, la sexualité était enseignée et abordée comme un sujet dangereux et malsain.

Cela nous amène, par ailleurs, à mentionner le fait qu'aucune information n'est donnée par la mère au sujet des menstruations à sa fille adolescente. Il n'y avait aucune éducation sexuelle même au niveau de la famille. Nous pouvons donc en conclure, autant par les chapitres précédents que par le biais de cette analyse, que la sexualité était taboue dans toutes les sphères sociales.

Cet élément est mis en évidence dans le passage ci-après :

*« Mon angoisse, le moment venu, de lui avouer que j'avais mes règles, prononcer pour la première fois le mot devant elle, et sa rougeur en me tendant une serviette, sans m'expliquer la façon de la mettre. Elle n'a pas aimé me voir grandir. Lorsqu'elle me voyait déshabillée, mon corps semblait la dégoûter. »*

L'auteure est dépourvue de toute information anatomique, biologique ou même d'ordre général concernant les menstruations. Sa mère lui tend une serviette sans pour autant lui donner le moindre élément d'éducation sexuelle.

Dans cet extrait se dégage, par ailleurs, la honte que génèrent les menstruations pour la mère ainsi que le sujet d'angoisse qu'elles constituaient pour la fille. En effet, nous pouvons relever « angoisse, avouer, rougeur » appartenant au registre de l'embarras et de la pudeur. Mère et fille sont donc isolées dans un monde parallèle et, chacune de manière différente, les victimes du tabou de la sexualité. Elle se côtoient sans se rencontrer vraiment.

À la dernière ligne de notre extrait, la gêne se transforme cependant en dégoût. Le passage de l'adolescence marque le passage vers la féminité. Celle-ci devient un sujet de crainte pour la mère. En effet, elle craint l'attraction de sa fille par le sexe opposé et dans l'absolu que tous ses efforts pour donner à son enfant une éducation digne de classes sociales plus élevées et qui est censée l'emmener bien loin de la vie de l'usine et de la pauvreté, ne soient ruinés par une grossesse. Les termes utilisés par l'auteure sont d'ailleurs très forts « *mon corps semblait la dégoûter* ». Nous pouvons aussi remarquer l'utilisation du « *n'importe qui* » à la fin de l'extrait. La mère a peur que sa fille tombe enceinte mais d'autant plus par « *n'importe qui* ». On sous-entend ici sa crainte que sa fille ait un enfant avec un homme de basse classe sociale.

---

<sup>30</sup> Elle est née en 1906

Nous pouvons également, observer à la ligne 11 que Mme Ernaux est dans le déni de la réalité. Ernaux mentionne en effet que sa mère essayait d'amoindrir le fait que son enfant grandissait. La mère rejette la sexualisation de sa fille et est nostalgique au sujet de l'enfance de celle-ci, de l'époque où elle était encore innocente et pure. En grandissant, l'enfant devient sale aux yeux de sa mère. La sexualisation du corps était considérée par sa mère comme un danger indicible.

En effet, comme précisé plus tôt, les valeurs qui intéressaient son enfant à cette époque étaient celles qui étaient synonyme de perte à son époque. La mère craint la perte de sa fille à ce niveau-là. Elle veut donc cacher tous les attributs sexuels de son adolescente sous des vêtements, tels que *jupes plissées, des socquettes et des chaussures plates*, comme pour éradiquer les changements du corps de sa fille. Il est à ce stade, encore une fois, simple de tirer un lien avec le chapitre 2.4 concernant la mode. En effet, la mode était remplie de messages de répression sexuelle et avait pour but de restreindre la liberté corporelle de la femme et c'est cette restriction que Mme Ernaux veut imposer à Annie.

Tout cela nous amène à la conclusion que les rapports mère-fille à partir de l'adolescence de celle-ci se sont dégradés et cela à cause de constantes luttes et incompréhensions mutuelles. Chaque partie campe sur ses positions, aucune n'est à même de faire un pas vers l'autre. Ce qui est normal pour Annie Ernaux a couleur de scandale pour sa mère. Chacune connaît les sentiments et désirs de l'autre, mais aucune des deux ne peut accepter d'aller dans le sens de l'autre. Un précipice infranchissable se dresse entre mère et fille. La mère est pleinement consciente du désir de plaire de sa fille et craint par-dessus tout qu'elle ne tombe enceinte. L'immoralité supposée de sa fille a une retombée directe sur la mère, la perte d'un enfant étant la pire humiliation pour une mère. Cela signifie qu'elle a raté son éducation et est donc à blâmer.

En dernier lieu, il faut également réaliser, à ce stade, que les livres d'Annie Ernaux étant des autobiographies et qu'une écriture complètement objective n'étant pas possible, de nombreuses contradictions sont légion. En effet, elle mentionne dans l'interview de France Culture avoir un schéma parental hors-norme avec des rôles de genre inversés. Cependant, dans l'extrait ci-dessus, tout laisse à penser que sa mère remplissait à merveille ce que l'on attendait d'une femme à cette époque. Il s'agit là de toute la beauté de l'autobiographie et de ses apories. Malgré l'immense travail – presque scientifique – de l'auteure pour amoindrir la subjectivité de son œuvre, il est impossible d'y faire disparaître chaque antagoniste.

### **3.4. Sexualité taboue et premières expériences**

Au fil de son adolescence, Annie Ernaux fait ses premières expériences et s'émancipe. Dans cette phase, elle réalise l'acte sexuel pour la première fois lors d'un camp en mai 58. Elle dédiera à cet été un livre intitulé *Mémoire de Fille*.

La manière dont elle relatera cet événement en dit long sur son point de vue à cette époque en matière de sexualité. C'est pourquoi l'analyse de plusieurs extraits est indispensable afin d'en extraire l'avis d'Ernaux au sujet de la sexualité à cette époque.

En guise de contexte, il faut savoir que l'auteure a commencé la rédaction de *Mémoire de Fille* en 2003. Elle mentionnera que cela a été un livre très difficile à écrire pour elle. L'histoire s'étant déroulée en 1958, il y aura environ cinquante ans entre les faits passés et les faits relatés. Il faut donc, encore une fois, faire preuve de recul quant à l'authenticité des souvenirs d'Annie Ernaux.

Le premier extrait que nous analyserons décrit la première expérience sexuelle de l'écrivaine.

5           « Près du réfectoire, devant le parc obscur, il la plaque contre le mur, il se frotte contre elle, elle sent son sexe contre son ventre au travers du jean. Il va trop vite, elle n'est pas prête pour tant de rapidité, de fougue. Elle ne ressent rien. Elle est subjuguée par ce désir qu'il a d'elle, un désir d'homme sans retenue, sauvage, sans rapport avec celui de son flirt lent et précautionneux du printemps. Elle ne demande pas où ils vont. À quel moment a-t-elle compris qu'il l'emmenait dans une chambre, peut-être l'a-t-il dit ?

10           Ils sont dans sa chambre à elle, dans le noir. Elle ne voit pas ce qu'il fait. À cette minute, elle croit toujours qu'ils vont continuer de s'embrasser et de se caresser au travers des vêtements sur le lit. Il dit « Déshabille-toi ». Depuis qu'il l'a invitée à danser, elle a fait tout ce qu'il lui a demandé. Entre ce qui lui arrive et ce qu'elle fait, il n'y a pas de différence. Elle se couche à côté de lui sur le lit étroit, nue. Elle n'a pas le temps de s'habituer à sa nudité entière, son corps d'homme nu, elle sent aussitôt l'énormité et la rigidité du membre qu'il pousse entre ses cuisses. Il force. Elle a mal. Elle dit qu'elle est vierge, comme une défense ou une explication. Elle crie. Il la houspille : « J'aimerais mieux que tu jouisses plutôt que tu gueules ! »

15           Elle voudrait être ailleurs mais elle ne part pas. Elle a froid. Elle pourrait se lever, rallumer, lui dire de se rhabiller et de s'en aller. Ou elle, se rhabiller, le planter là et retourner à la sur-pat. Elle aurait pu. Je sais que l'idée ne lui en est pas venue. C'est comme s'il était trop tard pour revenir en arrière, que les choses doivent suivre leur cours. Qu'elle n'ait pas le droit d'abandonner cet homme dans cet état

20           qu'elle déclenche en lui. Avec ce désir furieux qu'il a d'elle. Elle ne peut pas imaginer [...] »<sup>31</sup>

25

Au début de l'extrait, nous pouvons observer une suite de courtes phrases simples, séparées par de virgules. Cette énumération en parataxe représente la rapidité avec laquelle les faits se sont déroulés. L'auteure est subjuguée par les événements. Ce phénomène est d'autant plus appuyé avec le « *Elle ne ressent rien* » qui s'oppose au *désir d'homme, sans retenue*. L'auteure ne ressent rien, contrairement à son partenaire ; ce qui est suffisant pour qu'une relation s'ensuive.

Dans cet extrait, le texte semble faire écho à la *honte de fille* mentionné plus haut. Que dire de cette locution *un désir d'homme* ? Qu'est-ce qu'un désir d'homme ? Et, en quoi est-il intéressant que l'auteure utilise ce groupe nominal ? En effet, elle associe, dans le texte, *désir d'homme* avec *rapidité, fougue, sans retenue, sauvage*. Les termes (hommes et femmes) étant, dans la généralité, représentés comme des antonymes, que signifie alors *désir de femme* pour l'auteure ? Un désir lent, réfléchi et doux ? Était-ce ce désir-là que son imaginaire avait créé ?

Plus loin dans l'extrait, l'auteure mentionne, encore une fois, à la fin du premier paragraphe la rapidité des événements avec les questions « *A quel moment [...] peut-être l'a-t-il-dit ?* ». En effet, Annie Ernaux peine à prendre conscience de ce qui lui arrive, elle vit la scène de manière passive. Elle est spectatrice de sa première relation amoureuse. Cette passivité est d'autant plus marquée par l'utilisation de la troisième personne.

Il est cependant nécessaire de noter qu'à la ligne 21, l'auteure utilise une fois la première personne du singulier. Avec « *Je sais que l'idée ne lui en est pas venue* », Annie Ernaux rompt la trans-personnalité de son œuvre. Comme expliqué au chapitre 3.2, l'une des spécialités de celle-ci est de proposer une histoire dans laquelle de nombreuses personnes peuvent s'identifier, cependant, dans cette phrase nous voyons une autre caractéristique de son œuvre : l'auteure nous propose une réflexion personnelle sur sa propre histoire, elle prend du recul par rapport à

---

<sup>31</sup> Annie Ernaux, *Mémoire de fille*, Gallimard folio, 2018, p.46

son vécu. Cela est intéressant car cela sous-entend que l'opinion de l'auteure a évolué avec le temps. Elle sous-entend que **maintenant** l'idée lui serait venue.

Aux lignes 8 et 9, nous pouvons observer que l'auteure ne se rend toujours pas compte que cette fois-ci les choses vont aller plus loin que les rares embrassades qu'elle avait pu échanger lors de ses derniers flirts. La naïveté de celle-ci traduit également la soumission de la jeune fille. Ce phénomène est d'autant plus remarquable, avec les phrases « *elle a fait tout ce qu'il lui a demandé* », ainsi qu'« *entre ce qui lui arrive et ce qu'elle fait, il n'y a pas de différences.* » L'auteure n'est qu'une simple pièce dans un jeu d'échecs, l'échec de la fille étant programmé. Elle n'est pas maîtresse de la situation, elle exécute ce qu'on lui demande.

Peu après, à la ligne 11, Annie Ernaux insiste d'autant plus sur ce fait avec l'opposition *le lit étroit et l'énormité [...] du membre*. Le lit minuscule est monopolisé par le sexe de l'homme.

S'ensuit une scène plus ou moins violente où l'on peut questionner le consentement. Annie Ernaux en révélera d'ailleurs, plus tard dans le livre, qu'elle peine à déclarer cette expérience comme un viol, même si elle ne révoque pas le manque de consentement de sa part.<sup>32</sup> Pour observer la violence de cette scène, les phrases courtes *Il force, Elle a mal, Elle crie, Il la houspille* ainsi que la phrase à la ligne 14 énoncée par l'homme, permettent d'imager la situation. En somme, le manque de douceur et d'une énonciation directe du consentement de sa partenaire est, chez l'homme, témoin du manque d'éducation sexuelle qui faisait cruellement défaut en ce temps-là.

De surcroît, il est intéressant de se pencher sur la phrase ligne 13 « *Elle dit qu'elle est vierge, comme une défense ou une explication* ». Sa virginité et la douleur du rapport deviennent des excuses pour justifier son peu d'enthousiasme pour poursuivre le rapport sexuel. Nous pouvons, donc, encore une fois, questionner l'impact de cet état de fait sur la sexualité à cette époque. L'auteure évoque sa virginité pour se défendre ici et cela est complètement en accord avec le chapitre 2.3 traitant de l'Église. La virginité était, à l'époque, pour les catholiques, synonyme de pureté et était donc une fierté. Lors de ce passage, l'auteure sous-entend ceci car elle l'exprime comme une défense, comme si être vierge la rendait intouchable. La deuxième partie de la phrase témoigne également du manque d'éducation sexuelle, Ernaux mentionne qu'elle évoque sa virginité comme une explication à sa douleur. Cependant, perdre sa virginité n'implique pas forcément de douleur.<sup>33</sup> L'auteure exprime donc son manque de connaissance en matière de sexualité à la suite de cette phrase. Elle ne connaît que les préjugés à ce sujet.

En dernier lieu, concentrons-nous sur la fin de l'extrait qui met en évidence le doute et la culpabilité que ressent l'auteure au sujet de cette première expérience sexuelle. En effet, l'écrivaine explique alors ne pas avoir osé partir en dépit de la possibilité de le faire avec les lignes 15 et 16. Pourquoi cette impression d'obligation d'assouvir le désir de l'homme ? Annie Ernaux explique qu'elle avait le sentiment qu'il était trop tard pour changer le cours des choses. Elle mentionne également le fait qu'elle n'avait *pas le droit d'abandonner cet homme dans cet état*. Il est ici intéressant de s'interroger sur l'emploi des mots *droit* et *abandonner*. Abandonner est par définition le fait de « s'éloigner de quelqu'un, le laisser, définitivement ou non, sans secours »<sup>34</sup>. Cependant, Annie Ernaux, dans cette scène, ne laisse pas l'homme *sans secours*. Elle ne *s'éloigne* pas de lui *définitivement*. Elle a l'impression que son consentement doit aller de soi, qu'elle ne peut pas dire non, elle a l'impression que son devoir de femme est d'assouvir

---

<sup>32</sup> Annie Ernaux, *Mémoire de fille*, Gallimard folio, 2018, p.120

<sup>33</sup> Weis, D.L. *The experience of pain during women's first sexual intercourse: Cultural mythology about female sexual initiation*. *Arch Sex Behav* 14, 421–438 (1985). <https://doi.org/10.1007/BF01542003>

<sup>34</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/abandonner/27>, 25.10.2023



le désir de cet homme qui a tant envie d'elle. Nous pouvons donc nous rendre compte, encore une fois, à quel point le manque d'éducation sexuelle est flagrant. Le jeune homme ne sait pas ce qu'est le consentement et a l'impression d'avoir tous les droits, et de l'autre côté, la jeune fille est laissée sans défense.

Enfin, nous pouvons également nous questionner sur le manque complet de plaisir féminin dans cet extrait. Tout est dirigé *par* l'homme et *pour* l'homme. Aucun acte n'a été effectué en faveur de la femme. Elle n'est qu'objet dans cette scène, son but étant d'assouvir un désir. Lors de cette scène, Ernaux est un objet de désir et seulement cela. Son désir, son plaisir ou son envie n'ont jamais été questionnés.

En prenant compte de tous ces éléments, il est intéressant de se demander ce qu'Ernaux a hérité de cette expérience. En effet, il n'est pas rare, dans le quotidien, d'entendre que la première relation sexuelle sert de modèle aux suivantes. Il est donc pertinent d'analyser un extrait sur l'opinion d'Ernaux au sujet de la sexualité après cette première expérience sexuelle.

Pour cela, un second extrait de *Mémoire de fille* a été choisi. Celui-ci se situe, dans la chronologie du roman, après celui que nous venons d'analyser.

5 « C'est une autre honte que celle d'être fille d'épiciers-cafetiers. C'est la honte de la fierté d'avoir été un objet de désir. D'avoir considéré comme une conquête de la liberté sa vie à la colonie. Honte de Annie qu'est-ce que ton corps dit, de On n'a pas gardé les cochons ensemble, de la scène du tableau d'affichage. Honte des rires et du mépris des autres. C'est une honte de fille. Une honte historique, d'avant le slogan « mon corps est à moi » dix ans plus tard. Dix ans, une durée faible au regard de l'Histoire, immense dans la vie à son début, représentant des milliers de jours et d'heures où la signification des choses vécues reste inchangée, honteuse. Et rien ne peut faire que ce qui a été vécu dans un monde, celui d'avant 1968, et condamné par les règles de ce monde, puisse changer radicalement de sens dans un autre monde. Cela reste un événement sexuel singulier, dont la honte est insoluble dans la doxa du nouveau siècle. »<sup>35</sup>

Au début de ce travail, nous avons défini la répression sexuelle comme la totalité des moyens avec lesquels la société contrôlait, réprimait et définissait les agissements et les identités sexuelles des individus. Nous en avons conclu qu'elle favorisait, à cette époque, le tabou sur la sexualité. Le tabou étant, au niveau des émotions, notamment représenté par la honte, cet extrait représente bien tous les préjugés reçus en héritage par Ernaux dans sa jeunesse en matière de répression sexuelle.

Le mot *honte* est le vocable le plus récurrent dans cet extrait. Annie Ernaux l'utilise huit fois en une quinzaine de lignes pour évoquer son ressenti. Il est donc intéressant d'essayer de définir cette honte qu'elle éprouve. Elle mentionne, tout d'abord, à la ligne 1, que cela est une honte très différente de celle ressentie par le fait d'avoir des parents épiciers-cafetiers. En effet, comme évoqué lors de sa biographie, Ernaux a eu honte lors de toute sa jeunesse du milieu social de ses parents. Cette honte est donc différente de ce qu'elle a pu ressentir auparavant. Elle la définira plus tard dans le texte comme une honte de *la fierté d'avoir été un objet de désir, de fille, d'Annie qu'est-ce que ton corps te dit, honte historique, d'avant « mon corps est à moi »*. Mais que signifient ces dires d'Ernaux ?

---

<sup>35</sup> Annie Ernaux, *Mémoire de fille*, Gallimard folio, 2016, p.108

Dans cet extrait, le texte semble faire écho au *désir d'homme* mentionné plus haut. Que dire de ce terme *honte de fille* ? Il fait le lien avec l'analyse du texte précédent. L'homme a tous les droits, ne ressent pas de honte, est moins concerné par cette répression. En revanche, les femmes, elles, la vivent pleinement. Cette *honte de fille* représente dans toute sa splendeur la raison pour laquelle les femmes ont eu d'autant plus de restrictions au sujet de la répression sexuelle que les hommes. En effet, on enseignait, dès leur jeune âge, aux femmes cette honte, ce mal-être car c'était elles qui prenaient le risque de tomber enceinte et cela était, comme vu plus tôt, synonyme de perte. On couvrait les femmes, les restreignait, leur apprenait que la sexualité était mauvaise car cela était plus simple que de leur apprendre à se protéger et créer des moyens pour le faire sans danger. La honte devient donc genrée.

Un autre élément important pour notre analyse est la référence d'Annie Ernaux à mai soixante-huit des lignes 7 à 11. Elle relie la fin de cette honte avec ce mouvement social que nous avons introduit au chapitre 2.5. En effet, ce mouvement a eu une grande importance à l'époque et d'autant plus sur la population féminine. Les militants se sont battus pour plus de libertés ainsi que la fin du tabou sexuel. Dans cet extrait, l'auteure mentionne, tout d'abord, à quel point dix ans sont une période courte au niveau de l'histoire. Puis, elle continue, presque par antithèse, en insistant à quel point cela est une longue durée pour une adolescente ressentant de la honte. Annie Ernaux termine par expliquer que rien ne pouvait disséminer cette honte dans ce qu'elle appelle *le monde d'avant*. Cet état de fait était *insoluble*. Ce déshonneur que ressentaient les femmes à cette époque, cette condamnation étaient inextricable.

Cette référence à mai soixante-huit est d'autant plus importante car elle ouvre la voie vers une potentielle libération. L'auteure sous-entend ici que dix ans plus tard les mentalités s'ouvriraient et que cette *honte de fille* disparaîtra.

Nous pouvons donc en conclure que, lors de cet extrait, malgré de nombreux éléments témoignant de la répression sexuelle et cela notamment sous le spectre de la honte, l'auteure ouvre ici des portes vers une nouvelle vie, libérée de celle-ci

### 3.5. L'avortement

Dans *l'évènement*, Annie Ernaux raconte son avortement vécu à vingt-trois ans, c'est-à-dire cinq ans après son premier rapport sexuel dans *Mémoire de fille*. Elle y narre les différentes expériences vécues et subies. En effet, cet évènement s'étant passé en 1963, il se situe donc avant la loi de Veil et la loi en faveur de la pilule contraceptive.<sup>36</sup> L'auteure a, par conséquent, dû le faire clandestinement. S'en sont donc suivis de nombreux désagréments et complications qu'Ernaux nous permet d'expérimenter par le biais de ce livre. De manière générale, elle nous permet, aussi, de questionner l'opinion de l'époque sur ce « délit » ainsi que de percevoir ce que les femmes devaient supporter à cette époque.

La scène que nous analyserons se situe au paroxysme de l'action dans le livre. Annie Ernaux vient de perdre le fœtus, aidée par sa voisine, dans sa chambre d'étudiante à Rouen. Cependant, elle se rend compte au fil des minutes qu'elle continue à perdre beaucoup de sang. Ce qui lui semblait normal, au début, l'inquiète désormais. Elle demande alors à sa voisine d'appeler le médecin dont l'arrivée et le comportement sont dépeints dans l'extrait ci-dessous :

*Avec l'entrée en scène du médecin de garde, c'est la seconde partie de la nuit qui commence. D'expérience pure de la vie et de la mort, elle est devenue exposition et jugement.*

---

<sup>36</sup> À voir chapitre 2.1

5 *Il s'est assis sur mon lit et il m'a saisi le menton : « Pourquoi as-tu fait ça ? Comment as-tu fait ça, réponds ! » Il me fixait avec des yeux étincelants. Je le suppliais de ne pas me laisser mourir. « Regarde-moi ! Jure-moi que tu ne le feras plus ! Jamais ! » À cause de ses yeux fous, j'ai cru qu'il était capable de*

10 *me laisser mourir si je ne jurais pas. Il a sorti son bloc d'ordonnances, « tu vas aller à l'Hôtel-Dieu ». J'ai dit que je préférais aller dans une clinique. Fermement, il a répété « à l'Hôtel-Dieu », me signifiant que la seule place d'une fille comme moi était à l'hôpital. Il m'a demandé de lui payer la visite. Je ne pouvais pas me lever, il a ouvert le tiroir de mon bureau et il a pris*

15 *l'argent dans mon porte-monnaie.*

*Je viens de retrouver dans mes papiers cette scène déjà écrite, il y a plusieurs mois. Je m'aperçois que j'avais employé les mêmes mots, « il était capable de me laisser mourir », etc. Ce sont toujours aussi les mêmes comparaisons qui me sont venues à chaque fois que j'ai pensé au moment où j'avorte dans les toilettes, le jaillissement d'un obus ou d'une grenade, la bonde d'un fût qui saute. Cette impossibilité de dire les choses avec des mots différents, cet accollement définitif de la réalité passée et d'une image à l'exclusion de toute*

20 *autre me semblent la preuve que j'ai réellement vécu ainsi l'événement.<sup>37</sup>*

Cet extrait est un passage particulièrement intéressant dans la mesure où il permet d'observer les différentes conséquences de la répression sexuelle.

Tout d'abord, comme mentionné par l'auteure aux lignes 2 et 3, l'expérience vécue par celle-ci se transforme dès lors que le médecin arrive : *d'expérience pure de la vie et de la mort, elle est devenue exposition et jugement*. Le passage avec la voisine, témoignant de la perte de l'enfant, projeté dans les toilettes représente la première partie de cette phrase. Un moment pur de la vie et de la mort, un triste moment, un moment de deuil, sans jugement et dans les émotions s'est métamorphosé en un événement plein de honte qui donne lieu à un jugement sans appel de la part du médecin. Le jugement est connu d'emblée, il n'y a pas de procès qui y conduit.

Le médecin l'assaille de questions dès les premiers instants : *Pourquoi as-tu fais ça ? Comment as-tu fait ça, réponds !* Aucune empathie ne se laisse ressentir du côté du médecin, seulement des questions agressives sous-entendant la désapprobation. De surcroît, il se permet de tutoyer sa cliente. En plus du manque d'empathie, un manque de respect se fait également ressentir.

À la ligne 7, il poursuit ses reproches avec *Jure-moi que tu ne le feras plus ! Jamais !* Les points d'exclamation sont utilisés dans tous les phrases prononcées par celui-ci. À nouveau, empathie et soutien font défaut. La femme est considérée d'office comme coupable, comme si le fait de tomber enceinte hors mariage et de devoir traverser les affres de l'avortement était un acte délibéré de sa part. L'auteure va même jusqu'à dire à la ligne 9 qu'elle avait l'impression qu'il aurait pu la laisser mourir sur place. Ernaux laisse entrevoir l'idée que le médecin pourrait briser le serment d'Hippocrate, ne pas assister quelqu'un en danger, pour le « crime » qu'elle vient de commettre.

De surcroît, en plus de tous les manquements déjà manifestes, un manque d'écoute s'additionne. L'auteure mentionne à maintes reprises vouloir aller en clinique, cependant, on ne lui laisse pas le choix. Elle est forcée à vivre la scène passivement. La femme n'est ni écoutée ni soutenue.

<sup>37</sup> Annie Ernaux, *L'évènement*, Gallimard Folio, 2000, p.32-43

Il est, par ailleurs, intéressant de noter que le médecin s'exprime envers sa patiente comme s'il était un être qui lui était supérieur. L'utilisation de la locution *filles comme moi*, à la ligne 12, met en exergue les préjugés du médecin et, par ailleurs, d'Annie Ernaux elle-même. Pour lui, cette femme, ainsi que toutes les autres ayant vécu le même événement, sont fautives et il leur aurait suffi de se protéger ou de faire le nécessaire pour ne pas tomber enceinte. Ces femmes impliquent pour lui une perte de temps qu'il aurait pu passer à soigner de « vrais patients ». Un autre élément allant dans ce sens est l'utilisation d'impératifs tout du long de l'extrait. En effet, avant d'exécuter son rôle de médecin, il fait la morale à cette femme, selon lui, coupable. Enfin, le médecin se sert seul, à la fin de la scène, dans le bureau de la femme pour récupérer son honoraire. Sont donc observables ici les premières conséquences de la répression sexuelle dans cet extrait : l'impossibilité d'effectuer un avortement sûr pour la santé de la femme ainsi que de fournir du soutien émotionnel pour celle-ci. La femme était alors, durant cette période, condamnée pour cet acte.

Comme mentionné plus haut, l'environnement profondément catholique dans lequel Ernaux a été élevée condamnait fermement l'avortement, ce qui a grandement impacté l'auteure. Elle ne pouvait donc que très difficilement se tourner vers les membres de la communauté catholique en quête de soutien dont elle avait cruellement besoin. Le manque d'empathie ainsi que de personnes à qui elle pouvait se confier, a donc pu grandement impacter l'auteure.

« *Le jaillissement d'un obus ou d'une grenade, la bonde d'un fût qui saute* » telles sont les images violentes qu'utilise l'auteure pour parler de l'expulsion du bébé de son ventre. Donner naissance à cet enfant est une bataille, l'enfant devient un *obus*, une arme létale : si d'une part, le bébé meurt, sa naissance conduira d'autre part sa mère à une hospitalisation qui la fera connaître les affres de la douleur. Le vocabulaire évoque la guerre ou l'éclatement. Il est intéressant de remarquer que cet événement a un tel impact sur elle qu'il a une répercussion sur le style de l'auteure. Le style plat « explose » également pour laisser place aux images. Le style « plat » disparaît momentanément sous la violence de la perte de l'embryon. Quoi qu'il en soit, il s'agit d'une explosion qui mène à la destruction. L'auteure est incapable de trouver d'autres métaphores, d'autres images que celles-ci. Les mots et les maux se rejoignent pour ne faire qu'un.

En conclusion, cet extrait, ainsi que le livre *l'évènement* de manière générale, témoignent des différentes conséquences directes de la répression sexuelle sur les femmes. C'est-à-dire du manque de soutien que cela soit de la part des membres médicaux ou des proches<sup>38</sup> ainsi que de la possibilité d'effectuer un avortement en sécurité. Sans la répression, Annie Ernaux, ainsi que toutes les femmes ayant vécu le même phénomène, aurait pu vivre cette expérience déjà si difficile avec le soutien de ses proches et en évitant un séjour à l'hôpital.

## 4. Conclusion

### 4.1. Conclusion des analyses

En fin de compte, nous pouvons affirmer sans aucun doute que les œuvres d'Annie Ernaux se veulent témoins de la répression sexuelle. Le tabou des menstruations, le manque d'éducation sexuelle ainsi que la honte transmise aux filles au niveau des relations sexuelles tout comme le jugement porté à celles choisissant l'avortement sont autant d'éléments nous laissant observer ce phénomène. Les différents extraits choisis permettent de voir l'évolution de la gestion de la sexualité par l'auteure.

---

<sup>38</sup> En effet, Annie Ernaux n'a pas pu informer sa famille de l'évènement sous peur de jugement.

La première analyse sur l'impact des figures parentales nous a, en effet, permis de nous rendre compte des différentes valeurs transmises par ses parents. En dépit d'une relation malgré tout assez proche avec ses parents dans son tout jeune âge, telle qu'elle la décrit dans *La Place* et dans *Une Femme*, il est évident que les codes de l'époque prenaient le dessus sur les sentiments familiaux. En résultèrent alors des restrictions quant à l'habillement, aux sorties, ainsi qu'un manque évident d'éducation sexuelle. Tout se passait comme si les normes sociales l'emportaient sur le lien familial.

La seconde analyse nous a permis de nous mettre dans la peau d'une jeune fille catholique de cette époque et de nous rendre compte de la honte ainsi que de la culpabilité ressenties lors d'une première expérience sexuelle. Elle a aussi témoigné des différentes répercussions du manque d'éducation sexuelle que cela soit sur la gent masculine ou féminine. Finalement, elle nous a permis de nous questionner sur les notions de virginité, de consentement ainsi que des rôles féminins et masculins qui étaient d'usage à cette période.

Puis, la troisième analyse s'est concentrée sur le terme « honte », un sujet découlant directement de la répression sexuelle. Cet extrait a également fait le lien avec le mouvement de mai 68, une contestation ayant eu d'immenses répercussions sur la répression sexuelle, notamment en marquant un affaiblissement de celle-ci ainsi qu'une ouverture d'esprit générale.

Enfin, l'extrait tiré de *l'évènement*, nous a invité à nous rendre compte des différentes répercussions et conséquences directes de la répression sexuelle et cela spécifiquement sur les femmes. Le jugement du médecin, la mauvaise prise en charge de sa patiente par celui-ci, le manque de soutien ainsi que l'absence d'empathie sont différents éléments allant dans ce sens.

Les œuvres d'Annie Ernaux, ayant pour but de témoigner d'une vérité sociétale, nous permettent de tirer un parallèle entre le vécu de l'auteure et celui de très nombreuses femmes de cette époque. En outre, ses livres étant écrits avec le moins de subjectivité possible, ils nous laissent conclure que beaucoup de femmes à cette période ont dû connaître cette même expérience douloureuse et traumatisante.

De plus, il est intéressant de noter qu'au fil des analyses, les éléments de la répression sont de plus en plus rares dans la pensée de l'auteure. En effet, celle-ci se libère petit à petit du consensus général concernant la sexualité. Comme nous pouvons l'observer avec le dernier extrait en comparaison avec les précédents, Annie Ernaux perçoit les conséquences de la répression sexuelle, mais ne se remet plus en question quant à son choix de vivre pleinement sa vie de femme. Effectivement, dans l'extrait concernant son premier rapport sexuel, la jeune fille utilise à maintes reprises la locution *honte de fille*, c'est un sentiment qu'elle ressent, qui est internalisé chez elle. En revanche, dans l'extrait sur son avortement, rien ne laisse paraître qu'elle a honte de cet événement. Elle perçoit le jugement des autres ainsi que les conséquences de la répression sexuelle sur son acte. Cependant, elle n'en ressent pas pour autant la honte qu'elle éprouvait auparavant. Sont-ce les années de réflexion – et par la-même d'une plus grande maturité – que l'auteure a vécues avant de narrer ces faits qui expliquent ce changement de perception ou y avait-il eu à l'époque une prise de conscience due à cet événement exceptionnel ? En effet, comment est-il possible pour une mère de ne pas gagner en maturité lorsqu'il s'agit de donner vie à son enfant tout en sachant que la mort est le sort qui lui est réservé ?

## 4.2. Vers une libération ?

Suite à l'analyse de ces trois ouvrages, pouvons-nous dire qu'Annie Ernaux est parvenue à se libérer de ce mode de pensée et de la répression sexuelle ?

Les conclusions des analyses ci-dessus nous permettent de répondre partiellement à cette question. Assurément, elles nous confirment que l'auteure s'est libérée sexuellement au fil du temps. La notion de honte s'est faite de plus en plus rare dans les textes et nous avons pu observer une évolution de son état d'esprit. L'expérience de la vie et l'écriture lui ont permis d'atténuer le sentiment de culpabilité qui la poursuivait, notamment après son avortement.

L'auteure elle-même prend le soin de donner un élément de réponse en affirmant le lien évident entre littérature et réalité dans cette citation :

*J'ai fini de mettre en mots ce qui m'apparaît comme une expérience humaine totale, de la vie et de la mort, du temps, de la morale et de l'interdit, de la loi, une expérience vécue d'un bout à l'autre au travers du corps.*<sup>39</sup>

Malgré ses sentiments féministes, malgré le fait qu'elle ait bravé les interdits, des restes de son éducation faisaient en sorte qu'elle ressentait de la culpabilité ; la littérature a été l'un des moyens qui lui ont permis de s'en libérer.

*« J'ai effacé la seule culpabilité que j'aie jamais éprouvée à propos de cet événement, qu'il me soit arrivé et que je n'en aie rien fait [...] les choses me sont arrivées pour que j'en rende compte. Et le véritable but de ma vie est peut-être seulement celui-ci : que mon corps, mes sensations et mes pensées deviennent de l'écriture, c'est-à-dire quelque chose d'intelligible et de général, mon existence complètement dissoute dans la tête et la vie des autres. »*<sup>40</sup>

Le ton devient d'ici plus léger, la langue devient moins crue, le ton plus optimiste. La phrase *j'ai effacé la seule culpabilité que j'aie jamais éprouvée* présente Ernaux sous un jour nouveau. L'espoir se laisse deviner. Les mots *dons, vie, existence* tracent le chemin vers de nouveaux horizons.

L'usage de la première personne du singulier montre, une fois encore, que cela est un passage où l'auteure prend du recul par rapport à son vécu. Elle utilise, de surcroît, le passé composé, comme pour témoigner de son progrès quant à son expérience de vie et qui révèle sa maturité de femme et d'écrivaine.

De plus, il est important de relever que la notion de *culpabilité* et surtout son affranchissement par rapport à celle-ci est en opposition complète avec l'infamie ressentie lors de son premier rapport sexuel. En effet, l'auteure se sentait coupable de ne pas avoir eu la force de contrer le désir de l'homme en lui opposant son refus. Encore une fois, elle s'était inclinée devant la norme sociale qui faisait de l'homme le décideur. La nouvelle Annie Ernaux sait maintenant dire non. Avec le temps, elle a non seulement su se séparer de cette culpabilité liée à la répression sexuelle que cela soit au niveau des pratiques sexuelles ou de l'avortement mais encore elle a su transformer les événements de sa vie de sorte à ce que tout un chacun puisse s'y identifier. Elle devient passeuse, son existence est maintenant *« dissoute de la tête et dans la vie des autres »* et, par conséquent, une expérience de vie qui permet à d'autres femmes d'avancer. Son émancipation sexuelle pourra servir de modèle à d'autres jeunes femmes.

<sup>39</sup> Annie Ernaux, *l'Évènement*, Gallimard Folio, 2000, p. 136/148

<sup>40</sup> Annie Ernaux, *l'Évènement*, Gallimard Folio, 2000, p. 136/148

Enfin, à l'aide des extraits analysés dans les chapitres précédents ainsi que de la parole donnée à l'auteure dans celui-ci, il semble judicieux d'affirmer qu'Annie Ernaux s'est libérée, en partie en tout cas, de la répression sexuelle. Elle ne ressent plus ni honte ni culpabilité et a maintenant les ressources pour affronter les difficultés de l'avenir.

La répression sexuelle a été un sujet essentiel dans la réflexion littéraire d'Annie Ernaux. Si elle était effective dans la vie réelle, Ernaux a su utiliser la littérature comme exutoire. Il s'agit du travail d'une vie, d'un travail de mémoire et donc d'une très longue réflexion pour ordonner les événements et leur donner un sens. Était-ce le destin de l'auteure de connaître ces scènes douloureuses pour en faire une genèse ?

Rien n'est dû au hasard, le vécu s'entremêle à l'écriture. Le titre des œuvres choisies dans le corpus de ce travail de maturité reflète son parcours de vie à la recherche de son émancipation. En effet, Annie Ernaux doit faire un immense travail de **mémoire** pour retrouver la jeune **fil**le de 1958 qu'elle était. Elle était alors une jeune fille qui se battait pour trouver sa place de **femme** dans une société en mouvance tout en essayant de gérer au mieux un **évènement** malheureux et si douloureux dû, entre autres, à la répression sexuelle.

Assurément, « *les choses [lui] sont arrivées* » pour qu'elle en rende compte, les lecteurs ne se sont pas trompés et le prix Nobel a couronné son courage à décrire un quotidien difficile et le long chemin vers l'émancipation. Elle est parvenue à transformer de douloureuses expériences physiques en paroles libératrices. Son vécu— entravé parfois par un système de répression en vigueur lors de sa jeunesse— est la source de son inspiration. Mais cela va encore bien plus loin pour Ernaux : sa vie se confond désormais avec l'écriture et l'écriture avec sa vie. Son corps et son esprit d'écrivaine se rejoignent et ne font plus qu'un et son souhait de se dissoudre dans la tête des autres s'est réalisé pour de nombreux lecteurs, dont je fais partie. Ernaux nous permet de faire un merveilleux voyage initiatique dans son esprit.

## 5. Bibliographie

- (s.d.). Récupéré sur définition influence sociale:  
<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/influence-sociale/>,
- (2023, 10 18). Récupéré sur lois sur la sexualité:  
[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/couv\\_synthese\\_sante\\_sociale\\_2009-2011/60/3/Evolution\\_des\\_lois\\_EAS\\_janv2017\\_751603.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/couv_synthese_sante_sociale_2009-2011/60/3/Evolution_des_lois_EAS_janv2017_751603.pdf)
- (25.10.2023). Récupéré sur définition abandonner:  
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/abandonner/27>
- Adler, A. (2012). « *Une communauté de désirs* ». Récupéré sur Openedition Books:  
<https://books.openedition.org/psn/166>
- Armstrong, M. (2014). Récupéré sur *Swinging Britain : Fashion in the 1960s*:  
[https://books.google.ch/books?hl=fr&lr=&id=hBjDCwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA1&dq=swinging+sixties+fashion&ots=c30SOucZN5&sig=-lOsrnS8HS7werzQHb0g7X4M1IE&redir\\_esc=y#v=onepage&q=swinging%20sixties%20fashion&f=false](https://books.google.ch/books?hl=fr&lr=&id=hBjDCwAAQBAJ&oi=fnd&pg=PA1&dq=swinging+sixties+fashion&ots=c30SOucZN5&sig=-lOsrnS8HS7werzQHb0g7X4M1IE&redir_esc=y#v=onepage&q=swinging%20sixties%20fashion&f=false)
- Annie Ernaux, P. B. (2017, 06 05). *La littérature, c'est la mise en forme d'un désir*. Récupéré sur Cairn: <https://www.cairn.info/revue-journal-des-anthropologues-2017-1-page-93.htm>
- Baisnée, V. (2018). *"I am She who does not speak about herself": Annie Ernaux's Impersonal Autobiography The Years* . Récupéré sur <https://ejlw.eu/article/view/31512/28890>
- Biographie*. (s.d.). Récupéré sur Annie-Ernaux: <https://www.annie-ernaux.org/fr/biographie/>
- Bozon, M. (2015). *Jeunesse et sexualité (1950-2000) De la retenue à la responsabilité de soi*. Récupéré sur cairn: <https://www.cairn.info/jeunesse-oblige--9782130566922-page-225.htm>
- Cairn. (2020, 06 10). *1960-2020: soixante ans d'histoire sociale. À nos lecteurs*. Récupéré sur cairn: <https://www.cairn.info/revue-le-mouvement-social-2019-4-page-3.htm>
- Drousie, L.-M. (2023, 10 23). *Historique de l'éducation à la sexualité*. Récupéré sur [https://issuu.com/jeuneslibres/docs/libre\\_-23-web/s/15821327#:~:text=Au%20début%20du%20XXe%20siècle,1908%20%3B%20Miami%2C%202007\),](https://issuu.com/jeuneslibres/docs/libre_-23-web/s/15821327#:~:text=Au%20début%20du%20XXe%20siècle,1908%20%3B%20Miami%2C%202007),)
- Ebersold, J. (2018, 03 29). Récupéré sur lois contre l'avortement et la contraception:  
<https://www.retronews.fr/condition-feminine/long-format/2018/03/29/annees-1920-lois-contre-lavortement-et-la-contraception>
- Enseignement, L. (2021, 09 27). *Travail : crises et mutations depuis les années 1960*. Récupéré sur Lumni Enseignement: <https://enseignants.lumni.fr/parcours/1006/travail-crisis-et-mutations-depuis-les-annees-1960.html>
- Ernaux, A. (1984). *La place*. Gallimard.
- Ernaux, A. (1988). *Une femme* . Gallimard .
- Ernaux, A. (2000). *L'évènement*. Gallimard.
- Ernaux, A. (2008). *les années* . Gallimard.
- Ernaux, A. (2016). *Mémoire de fille* . Gallimard.
- Fargue, É. (2018, 12 15). *Religion et sexualité : du sacré au plaisir*. Récupéré sur <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01956327/document>
- france culture- Interview d'Annie Ernaux*. (2022, 10 11). Récupéré sur <https://www.rts.ch/info/culture/livres/13443024-le-prix-nobel-de-litterature-decerne-a-la-francaise-annie-ernaux.html>
- Giami, A. (2007, 08 21). *Une histoire de l'éducation sexuelle en France*. Récupéré sur <https://inserm.hal.science/inserm-00167498/document>



- Giarni, A. (s.d.). *Misère, répression et libération sexuelles [archive]*, *Mouvements* 2002/2 (n°20).
- Histoire de la France : le XXe siècle*. (2023). Récupéré sur espacefrançais: <https://www.espacefrancais.com/histoire-de-la-france-au-xxe-siecle/#gsc.tab=0>
- Ilana Löwy, H. R. (2003). *Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre*. Récupéré sur Cairn: <https://www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2003-1-page-5.htm>
- Knibiehler, Y. (1996). Récupéré sur L'éducation sexuelle des filles au XXe siècle: <https://journals.openedition.org/cli0/436>
- Leprince, C. (2018). *Education sexuelle : à la rencontre des pionniers français il y a... 70 ans*. Récupéré sur France culture: <https://www.radiofrance.fr/franceculture/education-sexuelle-a-la-rencontre-des-pionniers-francais-il-y-a-70-ans-7344965>
- Leprince, P. C. (s.d.). *Education sexuelle : à la rencontre des pionniers français il y a... 70 ans*. Récupéré sur France culture: <https://www.radiofrance.fr/franceculture/education-sexuelle-a-la-rencontre-des-pionniers-francais-il-y-a-70-ans-7344965>
- Rebreyend, A.-C. (2003). *Sexualités vécues. France 1920-1970*. Récupéré sur OpenEdition Journals: <https://journals.openedition.org/cli0/622>
- Rioux, J.-P. (1994). *La France yé-yé années 60*. Récupéré sur L'histoire: <https://www.lhistoire.fr/la-france-yé-yé-années-60>
- RTS. (2022, 08 14). Récupéré sur Prix Nobel: <https://www.rts.ch/info/culture/livres/13443024-le-prix-nobel-de-litterature-decerne-a-la-francaise-annie-ernaux.html>
- Schwerdtner, A. E. (2013). *Le "dur désir d'écrire": entretien avec Annie Ernaux*. Récupéré sur Jstor: <https://www.jstor.org/stable/23511244>
- Théâtre, A. E. (s.d.). Récupéré sur <https://edu.ge.ch/site/ecoletculture/wp-content/uploads/sites/11/2021/05/Dossier-Dip-1.pdf>
- Thompson, V. E. (2005). *L'histoire du genre : trente ans de recherches historiques américaines de la France*. Récupéré sur OpenEdition Journals: <https://journals.openedition.org/chrhc/943>
- Une intellectuelle au féminin? De Beauvoir à Ernaux*. (2013). Récupéré sur OpenEdition Books: <https://books.openedition.org/psn/151>
- Viart, D. (s.d.). *Ernaux Annie (1940-)*. Récupéré sur Universalis : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/annie-ernaux/>
- Weis, D. (1985). *The experience of pain during women's first sexual intercourse: Cultural mythology about female sexual initiation*. *Arch Sex Behav* 14, 421–438 (1985). Récupéré sur <https://doi.org/10.1007/BF01542003>

## 6. Index des illustrations

**Image 1** : <https://www.midilibre.fr/2020/08/11/une-photo-de-1955-pour-se-souvenir-de-college-9015490.php>

**Image 2** : <https://www.vogue.co.uk/gallery/style-file-brigitte-bardot>

## 7. Remerciements

Je tiens, pour terminer, à remercier Mme Julia Franzetti pour ses précieux conseils ainsi Mme Muriel Fournier Moix pour la relecture orthographique et son soutien.

## 8. Déclaration sur l'honneur

### Déclaration sur l'honneur

**Je soussigné(e) certifie que les indications concernant l'aide qui m'a éventuellement été apportée et les moyens utilisés pour la rédaction de mon travail de maturité correspondent à la vérité et sont tous cités.**

Lieu et date: .....

Signature de l'élève: .....